

SAPEUR-POMPIER DE PARIS





L'ÉTHIQUE DU SAPEUR-POMPIER DE PARIS



*“ Je ne veux connaître ni ta philosophie,
ni ta religion, ni ta tendance politique, peu m'importe
que tu sois jeune ou vieux, riche ou pauvre, français
ou étranger. Si je me permets de te demander
quelle est ta peine ce n'est pas par indiscretion
mais bien pour mieux t'aider.”*

*Quand tu m'appelles j'accours,
mais assure-toi de m'avoir alerté
par les voies les plus rapides et les plus sûres.
Les minutes d'attente t'apparaîtront longues,
très longues, dans ta détresse
pardonne mon apparente lenteur.”*

Général Casso

Discrétion - Altruisme - Efficience - Discrétion - Altruisme - Efficience

Discrétion - Altruisme - Efficience - Discrétion - Altruisme - Efficience

Discrétion - Altruisme - Efficience - Discrétion - Altruisme - Efficience

Discrétion - Altruisme - Efficience - Discrétion - Altruisme - Efficience

Discrétion - Altruisme - Efficience - Discrétion - Altruisme - Efficience

Discrétion - Altruisme - Efficience - Discrétion - Altruisme - Efficience

Discrétion - Altruisme - Efficience - Discrétion - Altruisme - Efficience

Discrétion - Altruisme - Efficience - Discrétion - Altruisme - Efficience

Discrétion - Altruisme - Efficience - Discrétion - Altruisme - Efficience

Discrétion - Altruisme - Efficience - Discrétion - Altruisme - Efficience

Discrétion - Altruisme - Efficience - Discrétion - Altruisme - Efficience

Discrétion - Altruisme - Efficience - Discrétion - Altruisme - Efficience

Discrétion - Altruisme - Efficience - Discrétion - Altruisme - Efficience

Discrétion - Altruisme - Efficience - Discrétion - Altruisme - Efficience

Discrétion - Altruisme - Efficience - Discrétion - Altruisme - Efficience

Discrétion - Altruisme - Efficience - Discrétion - Altruisme - Efficience

Discrétion - Altruisme - Efficience - Discrétion - Altruisme - Efficience

Discrétion - Altruisme - Efficience - Discrétion - Altruisme - Efficience



SOMMAIRE

• Historique de la Brigade	6
• Missions et organisation	7
• Conditions d'admission	8
• Le processus de recrutement	9
• Des filières et des contrats	10
• La formation	11
• Les spécificités de la BSPP	12
• Les conseils	13
• Le CSO	14
• Journée type au centre d'instruction des recrues	15
• Journée type dans un centre de secours de la Brigade	16
• La planche	17
• Renseignements	18





HISTORIQUE DE LA BRIGADE



Le 1^{er} juillet 1810, l'empereur Napoléon 1^{er} est invité à une soirée à l'ambassade d'Autriche par le prince de Schwarzenberg, quand éclate un terrible incendie qui cause la mort de 10 personnes.

C'est à la suite de ce drame que le décret impérial du 18 septembre 1811 met en place le bataillon de sapeurs-pompiers de Paris afin d'organiser la lutte contre le feu. En 1867 le bataillon devient un régiment.

Intégrée dans l'Armée de Terre depuis sa création, c'est seulement en 1965 que la Brigade est rattachée à l'arme du génie. Le 1^{er} mars 1967, le régiment devient la brigade de sapeurs-pompiers de Paris.



MISSIONS ET ORGANISATION

MISSIONS

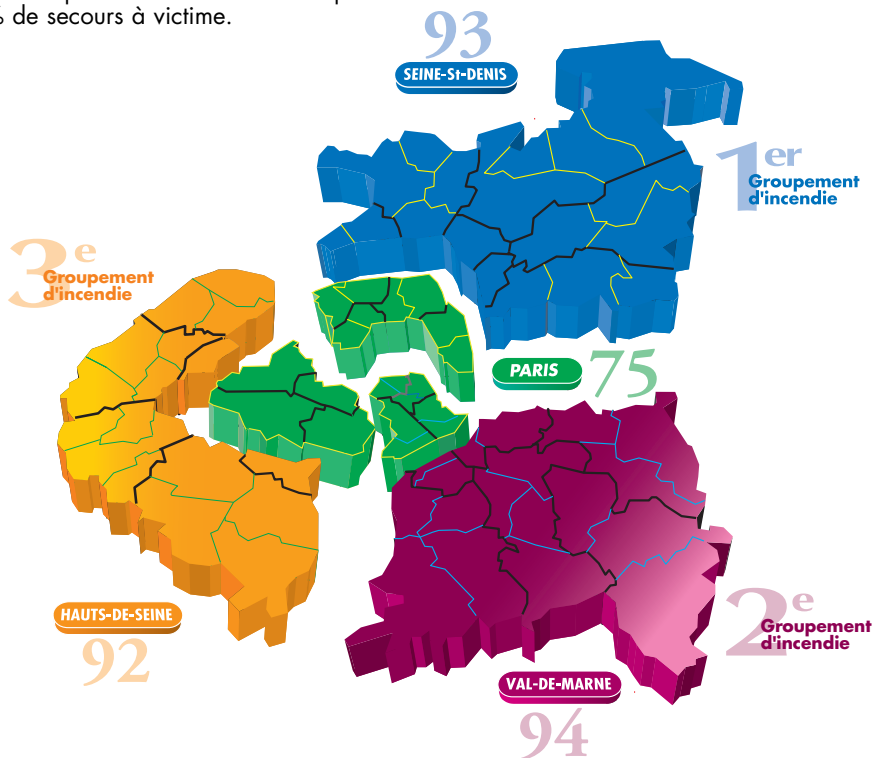
La brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) forte de 8000 hommes et femmes, est une unité militaire mise à la disposition du préfet de police de Paris. Elle assure la protection de plus de 6 millions d'habitants sur Paris et les trois départements de la petite couronne (92-93-94) et dispose d'unités spécialisées implantées à Lacq Artix, Biscarrosse et Kourou.

Unité prestigieuse et internationalement reconnue, la Brigade est le plus grand corps de sapeurs-pompiers en Europe, elle réalise par an plus de 400 000 interventions dont près de 5% d'incendie et plus de 65% de secours à victime.

ORGANISATION

La BSPP est composée de 5 groupements :

- **3 groupements opérationnels** qui couvrent chacun 1/3 de Paris et un département de la petite couronne, au total 77 centres de secours sont répartis sur la zone d'action de la brigade.
- **Le groupement formation instruction** qui assure la formation de l'ensemble des sapeurs-pompiers de Paris.
- **Le groupement des services** qui regroupe la logistique et le soutien de la brigade.





CONDITIONS D'ADMISSION

À chacun sa chance...

Pas de concours académique pour intégrer la Brigade, la sélection s'effectue sur la base d'une évaluation de candidature.

CONDITIONS GÉNÉRALES

- Être de nationalité française ;
- avoir entre 18 et 25 ans ;
- avoir effectué la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (J.A.P.D) ;
- posséder un diplôme scolaire (BEPC à BAC +2) ;
- avoir une bonne moralité et ne pas avoir été condamné.

APTITUDE PHYSIQUE MINIMUM

- Mesurer entre 1,60m et 1,96m ;
- avoir un poids en rapport avec la taille ;
- détenir une bonne condition physique ;
- être médicalement apte ;
- avoir une bonne vue sans correction (pas de lunettes, de lentilles de contact ni de correction chirurgicale), sauf pour la filière S.A.V.





LE PROCESSUS DE RECRUTEMENT



1^{re} ÉTAPE

Centre d'Information et de Recrutement de l'Armée de Terre : (CIRAT)

Prise de rendez-vous au CIRAT du département de résidence.

2^e ÉTAPE

Centre de Sélection et d'Orientation : (CSO)

Convocation au CSO pour les tests de sélection et entretien d'évaluation.

3^e ÉTAPE

Centre d'Information et de Recrutement de l'Armée de terre :

Bilan de la candidature afin de déterminer le type de contrat en fonction des résultats d'évaluation.

4^e ÉTAPE

Centre d'Instruction des Recrues : (CIR)

Incorporation au fort de Villeneuve-saint-georges (94) « L'école du sapeur-pompier de Paris ».



DES FILIÈRES ET DES CONTRATS

3 filières...

LA FILIÈRE SAPEUR-POMPIER

Elle permet l'accès à tous les types d'emplois opérationnels (incendie, sauvetage, secours à victime)

LA FILIÈRE SAPEUR-POMPIER SECOURS À VICTIME

Destinée aux candidats portant des lunettes ou des lentilles. Cette filière est limitée aux seuls emplois de la mission de secours à victime.

LA FILIÈRE SAPEUR-POMPIER SPÉCIALISTE

Réservée aux candidats titulaires d'un savoir-faire professionnel désireux de servir en unité de soutien (automobile, bâtiment, administration...) Cette filière constitue dans certaines circonstances un complément opérationnel.



... et 2 types de contrat

Engagé (EVAT)

Engagé volontaire de l'armée de terre : contrat consolidé de 5 ans, renouvelable 5 fois.

Volontaire (VDAT)

Volontaire de l'armée de terre : contrat d'un an renouvelable.

À retenir

- Le choix et la durée du primo contrat dépendent des résultats aux épreuves de sélection et du souhait du candidat.
- Quel que soit le type de contrat (EVAT ou VDAT), la formation initiale et l'emploi opérationnel ou technique sont identiques.
- En fonction de la manière de servir, un engagement de 5 ans est proposé aux VDAT après la 1^{re} année, sans concours ou examen d'entrée.
- Les anciens militaires (5 ans de services maximum) ont la possibilité de rejoindre la BSPP en souscrivant un contrat VDAT dans un premier temps.



LA FORMATION



La formation initiale d'un sapeur-pompier de Paris représente environ 600 heures de cours réparties sur 8 mois. Cet apprentissage modulaire et progressif est divisé en 3 phases.

1^{re} PHASE

La découverte : 2 mois au CIR

- Adopter l'éthique du sapeur-pompier de Paris (savoir être) ;
- avoir un comportement et des attitudes compatibles avec l'état de militaire ;
- réussir le CFAPSE (pour les non titulaires).

2^e PHASE

L'apprentissage : 4 mois en centre de secours

- Découvrir la vie en centre de secours ;
- mettre en pratique les connaissances acquises ;
- compléter la formation professionnelle.

3^e PHASE

La spécialisation : 2 mois au CIR

- Recevoir une formation technique sapeur-pompier ;
- formation aux missions sauvetage et extinction ;
- réussir l'admission au service incendie et de secours.

La durée d'instruction des filières spécialistes et de secours à victime est de 2 mois et correspond à la 1^{re} phase.

Pour chaque filière la recrue passe un examen final de vérification des connaissances.

Nota : Pour la filière de spécialité, la formation est précédée d'une vérification des compétences techniques de 3 semaines dans le service de rattachement.





SPÉCIFICITÉS BSPP

**Devenir
pompier de Paris,
c'est accepter
les conditions de
vie militaire
qui imposent
notamment
disponibilité,
dévouement,
discipline
et goût de
l'effort.**

- Bénéficie d'un système de promotion interne performant et sans équivalent dans l'ensemble de la fonction publique, ainsi tous les sous-officiers et un tiers des officiers de la brigade ont commencé leur carrière comme sapeur.
- Solde nette dès le 1^{er} mois d'incorporation pour un célibataire :
 - **EVAT : 1404 euros**
 - **V DAT : 937 euros**
- Permissions : 45 jours ouvrables / an.
- Possibilité sous certaines conditions d'être logé à titre gratuit sur la région parisienne.
- Sécurité sociale militaire et adhésion à une mutuelle performante.
- Gratuité du transport sur le réseau RATP (trajet domicile - travail) et 75 % de réduction sur les voyages SNCF.
- Service social offrant de nombreuses prestations de détente et de loisirs.
- Nombreuses possibilités de reconversion dans le secteur civil, une fois le contrat honoré.





LES CONSEILS



NIVEAU SCOLAIRE

Supérieur ou égal au BEP ou CAP. Etre sapeur-pompier de Paris c'est exercer un métier d'action, mais il s'agit surtout d'une profession pluridisciplinaire qui demande de larges connaissances théoriques. Votre niveau d'étude vous permettra aussi de concourir plus facilement à l'avancement.

SPORT

Compte tenu de la difficulté des missions et des nombreux risques encourus, le sapeur-pompier de Paris se doit d'être en parfaite condition physique pour :

- porter secours en tous lieux et en toutes circonstances,
- se sortir seul de situations périlleuses,
- résister à la fatigue et aux efforts engendrés par les interventions.

La condition physique conditionne ainsi dans une large mesure l'efficacité opérationnelle. Les qualités physiques telles que la force, l'endurance, la souplesse, la coordination, ainsi que les qualités mentales et morales sont nécessaires sur les terrains de sport comme sur les interventions.

Par devoir et par nécessité, le sport occupe une place prépondérante chez les sapeurs-pompiers de Paris.

Afin d'obtenir des conseils d'entraînements procurez-vous la plaquette relative à l'entraînement physique dans votre CIRAT ou visitez le site de la Brigade www.pompiersparis.fr.

SECOURISME

Les interventions pour secours à victime représentent environ 65% du total des sorties de secours, il est donc fortement conseillé de détenir des diplômes de secourisme, dont au moins l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS). La pratique du secourisme dans des structures comme la croix rouge, la protection civile ou les sapeurs-pompiers volontaires, permet d'acquérir une première expérience et de bonifier son dossier.

Afin que votre démarche de candidature aboutisse, vous devez construire votre projet professionnel de recrutement en tenant compte des conseils ci-dessous, qui vous aideront à bien réussir les tests de sélection.



LE CSO

Il existe 5 Centres de Sélection et d'Orientation en France qui permettent de vérifier l'aptitude à l'engagement dans l'armée de terre.

Cette évaluation comporte :

UNE VISITE MÉDICALE

DES TESTS PHYSIQUES

- Parcours «Luc LÉGER»

Il s'agit de déterminer le potentiel foncier.

Le candidat doit courir entre deux plots situés à 20 m l'un de l'autre, à un rythme imposé par un signal sonore, dont la cadence augmente progressivement.

- Parcours d'évaluation physique

Il s'agit d'un parcours d'obstacle de 60 m chronométré, à effectuer deux fois et comportant à la fin du deuxième tour un porté de sac.

- Epreuve des tractions

Il s'agit de réaliser au minimum, pour les hommes 10 tractions complètes en pronation et pour les femmes 30 secondes de suspension à la barre fixe.

DES TESTS PSYCHOTECHNIQUES

Ces tests informatisés permettent d'évaluer :

- la personnalité du candidat ;
- son potentiel intellectuel ;
- sa capacité à réagir devant une situation stressante.

UN ENTRETIEN D'ÉVALUATION

Il s'agit pour l'évaluateur d'effectuer un bilan de la sélection afin de déterminer, si le candidat possède le profil recherché.





UNE JOURNÉE TYPE AU CENTRE D'INSTRUCTION DES RECRUES



Retrouver
la journée d'une recrue
en images sur

www.pompierparis.fr



05 h 30
Réveil

06 h 00 à 07 h 15
Petit déjeuner, nettoyage des locaux.

07 h 45
Rassemblement

08 h 00 à 12 h 00
Instruction

12 h 00 à 13 h 30
Déjeuner et nettoyage des locaux.

13 h 30 à 17 h 30
Reprise de l'instruction

17 h 30
Fin des cours (*)

18 h 00 à 20 h 00
Dîner.

20H30 à 22H30
Étude

23 h 00
Fin de la journée d'instruction

(*) Quartier libre soumis à autorisation le mercredi de 17h30 à minuit et 2 à 3 week-ends de repos par mois



UNE JOURNÉE TYPE DANS UN CENTRE DE SECOURS DE LA BRIGADE

06 h 30

Réveil, petit déjeuner, nettoyage des locaux

07 h 45

Rassemblement ⁽¹⁾ et inspection du matériel

08 h 00 à 10 h 00

Sport (course à pieds, musculation, gymnastique, natation...)

10 h 00 à 12 h 00

Planche puis formation professionnelle permanente (FPP) ⁽²⁾

12 h 00

Déjeuner, nettoyage des locaux

13 h 45

Rassemblement et planche

14 h 00 à 17 h 00

Maintien en condition du centre de secours (nettoyage des engins, entretien des locaux, tâches administratives)

17 h 00 à 19 h 00

Sport

19 h 00 au lendemain

Dîner et temps libre à l'intérieur de la caserne

(1) Le rassemblement permet de contrôler quantitativement et qualitativement les militaires de garde durant 24 heures.

(2) Il s'agit de réviser les pratiques professionnelles du sapeur-pompier (secourisme, établissement de lances, sauvetage...).



À tout moment du jour ou de la nuit et quelle que soit l'activité programmée (sport, FPP, déjeuner, douche...) les secours peuvent être appelés pour intervenir.





LA PLANCHE

La planche à rétablissement a fait son apparition dans les casernes de sapeurs-pompiers de Paris à partir du 16 juin 1895. Elle est depuis l'agrès de référence pour l'admission au service incendie et un baromètre de la forme physique du sapeur-pompier en unité d'incendie.

AU GROUPEMENT D'INSTRUCTION

L'objectif fixé aux recrues à l'instruction est de réussir à se rétablir sur la planche en tenue de sport au bout du 2^e mois et en tenue d'intervention au bout du 8^e mois.

EN CENTRE DE SECOURS

Elle est montée, au moins 2 fois par jour, par tout le personnel de garde afin de contrôler sa condition physique.

Caractéristiques de la planche

Largeur : 1 m.
Profondeur : 1,30 m.
Épaisseur : 4 à 5 cm.
Hauteur : fixée à 2,40 m du sol.

**Baromètre de
la condition
physique du
sapeur-pompier
de Paris**





RENSEIGNEMENTS



www.pompiersparis.fr

Accueil :

**1, place Jules Renard
75017 PARIS
Métro : Porte de Champerret**

Heures d'ouverture (jours ouvrables)
10 h 00 - 12 h 00
13 h 30 - 16 h 00

Adresse postale :

**Bureau Ressources Humaines
Section Recrutement
BP 31
75823 PARIS cedex 17**

 **N° VERT 0 800 112 018**

Direction artistique : Sarah Cottin-Thiébaud/DPMAT/SDR/BIC
ADC Damblant - 1^{re} classe Gomis - BSPP/BIRP
Impression : BSPP
Crédits photos : BSPP





Document non contractuel - Edition juin 2005

